

**SPF SANTE PUBLIQUE,  
SECURITE DE LA CHAINE  
ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**

Bruxelles, 10 juillet 2014

---  
**Direction générale de l'Organisation  
des Etablissements de Soins**

---  
**CONSEIL NATIONAL DES  
ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS.**

---  
**Section « Financement »**  
---

**RÉF. : CNEH/D/SF/ 113-1(\*)**

**AVIS DE LA SECTION FINANCEMENT DU CNEH RELATIF A L'ADAPTATION DE LA  
NUMÉROTATION DES GRADES-FONCTIONS.**

Au nom du président,  
M. Peter Degadt,

Le secrétaire,  
C. Decoster

(\*)CET AVIS A ÉTÉ APPROUVÉ LORS DE LA RÉUNION DU 10/07/2014 ET RATIFIÉ LORS DU BUREAU À  
CETTE MÊME DATE.

Dans son courrier du 20 juin 2014, Madame la Ministre sollicitait l'avis de la Section Financement sur la modification de la liste des grades-fonctions annexée à l'arrêté royal du 14 août 1987 relatif au plan comptable des hôpitaux, pour y intégrer les nouveaux titres professionnels particuliers et les nouvelles qualifications professionnelles particulières.

La Section Financement se rallie à ces propositions de nouveaux grades fonctions et demande à ce que soit également prévu la possibilité d'indiquer le grade fonction d'infirmier chef de service et infirmier en chef porteur d'un titre ou d'une qualification.

-----